



Espace Suzanne Régis
Boulevard des Arbousiers
83520 Roquebrune sur Argens

INSCRIPTION

2007/2008

Je soussigné(e),

NOM	Prénom
N° , rue	
CP	Ville
Téléphone FIXE	Téléphone PORTABLE
eMail	
ADRESSE POSTALE (ne rien mentionner si identique à l'adresse légale ci-dessus)	
N° , rue	
CP	Ville

sollicite mon adhésion à l'association « Arobase Multimédia » pour la saison 2007-2008.

Suite à cette adhésion, je désire participer à l'atelier (aux ateliers) suivant(s) - je ne participerai à aucun atelier (!):

Internet - niveau <u>débutant</u>	<input type="checkbox"/>
Internet - niveau <u>avancé</u>	<input type="checkbox"/>
Bureautique - niveau <u>débutant</u>	<input type="checkbox"/>
Bureautique - niveau <u>perfectionnement</u>	<input type="checkbox"/>
Généalogie	<input type="checkbox"/>
Sécurité (internet) , maintenance et gestion de l'outil	<input type="checkbox"/>
Traitement de l'image numérique - initiation	<input type="checkbox"/>

Afin de mieux vous faire partager nos expériences en matière d'informatique, nous vous prions de compléter les rubriques suivantes :

Mes connaissances sont (inscrire une croix dans la colonne correspondante en regard du sujet) :

	nulles	débutant(e)s	bonnes	très bonnes	excellentes
Microsoft Windows (XP ou autre version)					
Microsoft Word et Excel					
Microsoft Outlook Express					
Microsoft Internet Explorer					
Mozilla Firefox					
Mozilla Thunderbird					
OpenOffice.org					
Gimp					
Logiciels de sécurité Internet					
Programmation (tous langages - tous niveaux)					
Matériel (hardware)					

J'ai pris connaissance des renseignements figurant en page 2 du présent formulaire et les accepte.

Ci-joint le montant de mon adhésion, en l'occurrence la somme de € sous forme de chèque/espèces (biffer la mention qui ne convient pas)

Fait à Roquebrune sur Argens le

Signature

Inscriptions aux ateliers

Vous pouvez vous inscrire à tous les ateliers organisés sous réserve que vos connaissances au moment de l'inscription vous permettent de suivre les exposés et exercices et que vous vous êtes acquitté des frais d'inscription (voir plus bas).

Le nombre de PC étant limité (9), nous vous demandons de respecter le niveau de connaissances exigé pour l'atelier visé. Dans tous les cas, la priorité est donnée à ceux dont le niveau correspond au type d'atelier.

L'utilisation de portables personnels n'est pas interdite lors des ateliers. Toutefois, ces PC personnels ne peuvent être équipés que de logiciels dont la licence d'utilisation est valide. Tout PC contenant des logiciels obtenus frauduleusement sera interdit. Les animateurs sont chargés du contrôle de ces PC's. Toute personne utilisant un PC contenant des logiciels dépourvus de licence valable se verra interdire d'usage du dit PC.

Droit d'entrée et participation aux ateliers

Le droit d'entrée (20,00 € au 01 septembre 2007) donne accès à toutes les activités de l'association à l'exception des ateliers. Une participation annuelle d'un montant de 15,00 € (au 01 septembre 2007) est demandée par type d'atelier fréquenté. Toutefois, un changement d'atelier en cours de saison n'est pas considéré comme nouveau type d'atelier et ne nécessite pas de nouveau versement de cette somme.

Les personnes prenant une adhésion en cours de saison verront cette participation annuelle réduite de 5 € par trimestre entièrement écoulé : les trimestres débutent le premier jour ouvrable suivant le 01 octobre, le 01 janvier et le 01 avril.

Il est possible d'adhérer à l'association sans participer aux ateliers. Dans ce cas, aucune participation annuelle n'est perçue.

Programmes

A l'exception de l'atelier « Généalogie », les ateliers sont organisés en modules indépendants ou de courte durée (2 à 3 ateliers) afin de ne pas léser les adhérents ne pouvant participer à l'un ou l'autre des ateliers. Ceci permet également des inscriptions en cours de saison. Les ateliers « Bureautique » et « Internet » sont organisés en trimestre si le nombre des adhérents s'inscrivant en cours de saison le nécessite.

Lorsque c'est techniquement réalisable, les programmes ponctuels des ateliers sont communiqués aux participants par voie électronique au plus tard 48 heures avant le déroulement de l'atelier pour autant que l'adresse électronique soit connue de l'animateur concerné.

Horaires (donnés à titre indicatif - peuvent être légèrement modifiés si nécessaire)

Atelier	Animateur(s)	Heures	Jour
BUREAUTIQUE : Niveau AVANCE	Mr Richard STOOPE	18h00 - 20h00	Lundi
INITIATION A WINDOWS et BUREAUTIQUE ² Niveau DEBUTANT	Mr Jean-Pierre DELLA MEA	18h00 - 20h00	Mardi
PHOTO NUMÉRIQUE	Mr Alain TRAVERS	18h30 - 20h00	Mercredi
GÉNÉALOGIE	Mr Denis LECLERC	18h00 - 20h00	Jeudi
INTERNET : Niveau DEBUTANT	Mr Marc GEETS	09h00 - 10h00	Samedi
INTERNET : Niveau AVANCE	Mr Marc GEETS	10h00 - 11h00	Samedi
SECURITE ET MAINTENANCE	Mr Marc GEETS	11h00 - 12h00	Samedi

Contacts

Vous pouvez contacter les animateurs à tous moments par voie électronique pour poser vos questions. Les adresses sont communiquées au cours des ateliers par chaque animateur responsable.

Vous pouvez aussi adresser vos questions à l'adresse unique de l'association : info@roc-arobase.fr

AVIS

Ainsi que prévu par la Loi 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (J.O. du 07 janvier 1978), vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification et du droit d'exiger que les données vous concernant soient totalement effacées des fichiers. Ces droits peuvent s'exercer dans les conditions prévues par la Loi en vous adressant au Président de l'Association.